

Fiche n°4 Dispositifs participatifs : propositions de points de repères

Quelques définitions

Dispositif par lequel des personnes sont impliquées dans la compréhension, la définition et le traitement des questions qui les concernent.

Dispositif permettant d'accroître la part prise par des personnes aux prises de décision qui les concernent, en tant que citoyens, usagers, habitants, salariés, acteurs organisés...

Processus par lequel les gens ordinaires d'une communauté exercent le pouvoir sur des décisions relatives aux affaires de leur communauté.

...Selon des modalités qui mettent les personnes en dialogue les unes avec les autres.

A l'initiative de ...

Principes à partager ?

Mettre en œuvre un dispositif participatif suppose d'attendre quelque chose des personnes que l'on va mobiliser, suppose que l'on soit convaincu de l'importance, de la nécessité, de la valeur de la contribution des personnes, de chacune des personnes.

Il existe différentes formes de légitimité.

Un sujet, une question, une situation s'appréhende mieux à plusieurs.

Un point de vue, un projet se construit à plusieurs dans l'échange avec d'autres.

Caractéristiques des dispositifs participatifs

On travaille avec l'ensemble des **parties prenantes**. Pour – contre – neutre

En lien avec des décisions sur **des choix significatifs, des questions à enjeux**

Il existe une réelle **marge de manœuvre**.

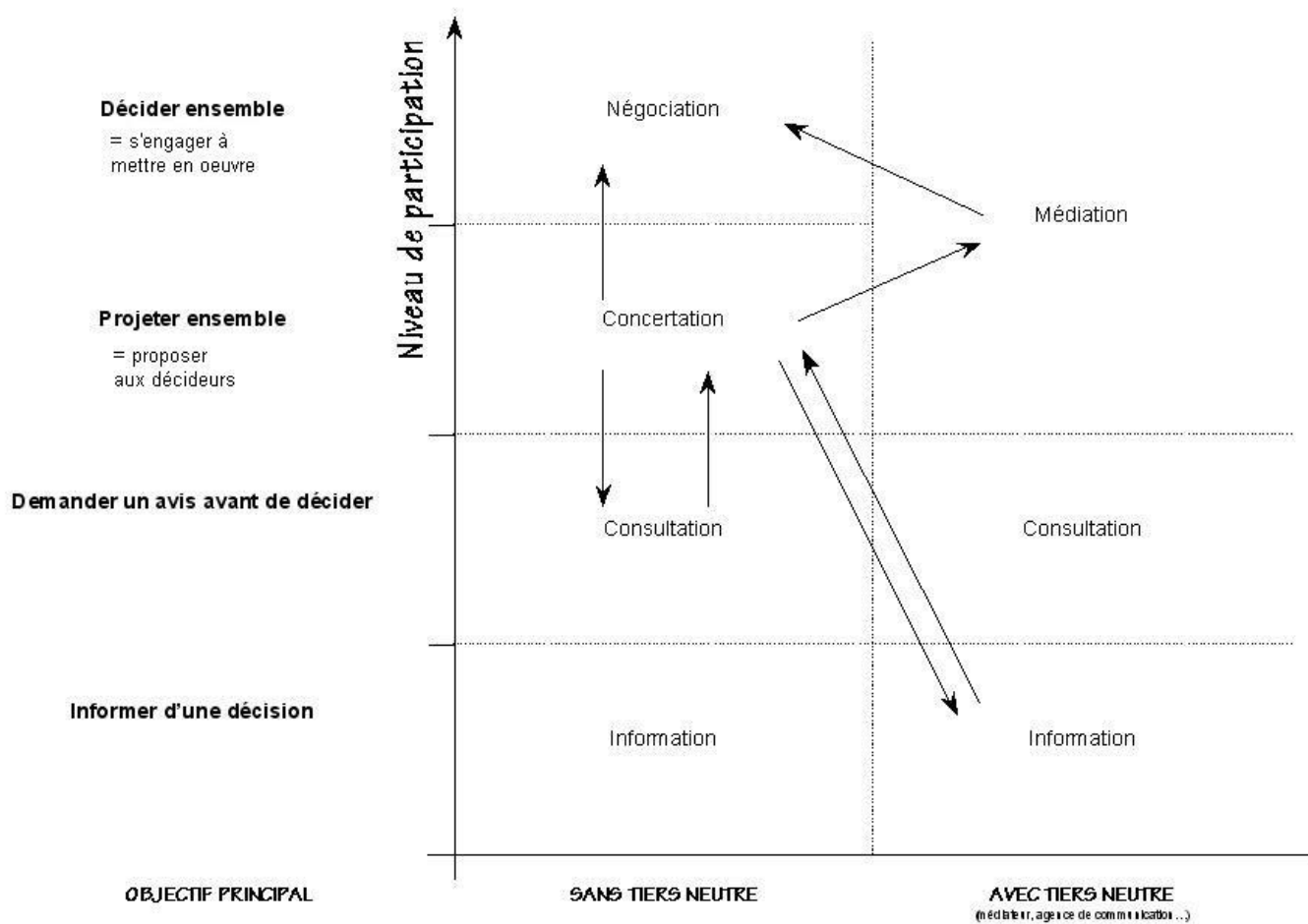
Les personnes sont les « **auteurs** » des **résultats produits**.

On passe d'une logique de « communication » : **Décider puis convaincre**, à une logique de « participation » : **Dialoguer puis décider**.

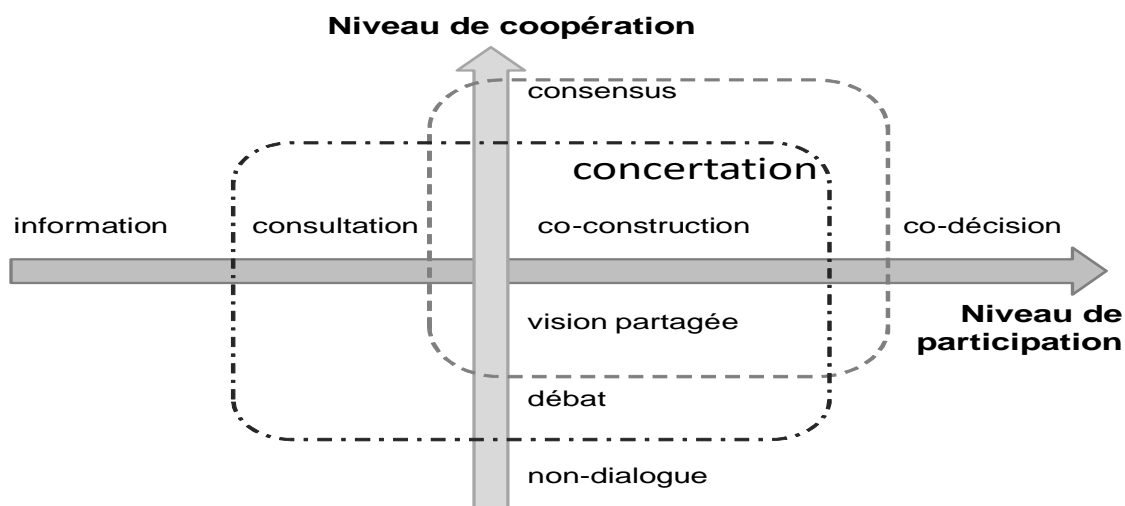
Points de vigilance

- Une « alliance de travail » claire et validée les commanditaires et les participants. **Notion de mandat**
- **Donner aux gens les moyens** d'être contributeurs et **prendre en compte** cette contribution
- **La sécurité des personnes** : un cadre de travail : une organisation pour les acteurs, des étapes et des méthodes de travail, des règles pour le dialogue
- Travailler avec des **personnes « concernées »** et non pas « représentatives »
- Appréciation **des rapports de forces** et gestion du nombre.
- Identifier clairement **le lieu de la décision** et les modalités de **valorisation des résultats produits**.

Différents niveaux de participation :



Philippe Barret, *GEYSER, Guide du dialogue territorial, Fondation de France. 2003.*



Source Pierre-Yves Guiheneuf – *GEYSER*